

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 28 mai 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Olivier BITZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Docteur Yves LE TALLEC
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CP/2018/182 - 00000 - Administration générale
Proposition de cession de véhicules et matériels gérés par le Service du Parc des Véhicules et Bacs Rhénans

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide le retour d'affectation des biens figurant en annexe 1 du budget du SPVBR vers le budget principal ;
- décide la vente des véhicules et matériels, par le budget propriétaire des biens (budget principal ou budget du SPVBR) conformément à l'annexe 2 jointe à la délibération ;
- décide que le produit de ces ventes fera l'objet d'une subvention de fonctionnement entre le budget principal et le budget annexe du SPVBR.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180528-lmc1117223-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 01/06/18